



Majorations d'heures supplémentaires non payées

Par **sylvie133**, le **09/01/2008** à **09:18**

Bonjour,

Je travaille depuis 1 an dans une maison de retraite privée. On a une convention tripartite.

Ma directrice ne nous paie pas nos heures supp car "elle n'a pas les moyens".....

Ddonc on les recuperent cependant elle ne ns paie pas non plus les majorations et elle veut nous les faire recuperees !!!!!!!

A-t-elle le droit ?

Que puis-je faire ??

Merci.

Sylvie